CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Avis aux membres du Parti Ouvrier et de l'Union électorale Républicaine Socialiste.

Des cartes d'entrée du punch, qui aura lieu le dimanche 31 mai, à 8 heures du soir au local La Paix, sont en vente au prix de 50 centimes, sur la présentation de la carte du Parti ou de celle de l'Union électorale, dans tous les locaux des groupes et des sections de l'Union électorale.

Les secrétaires sont *priés d'apporter à La Paix, pour dimanche à midi* au plus tard, les cartes qui n'auraient pas été vendues.

Seront seuls admis au punch les membres du Parti et des sections électorales, *munis de leur carte.*

LES GRÈVES

A la filature Wattinne-Delaoutre

Les grèves ont envoyé une délégation hier matin.

Pas plus que la veille, le patron n'a voulu consentir à leur donner satisfaction.

Les journaux réactionnaires avaient annoncé que six ouvriers avaient pris le travail des grévistes. Le fait était vrai, mais il faut dire que ces ouvriers s'étaient laissés embaucher sans savoir qu'ils prenaient le travail des grévistes. Sitôt qu'ils l'ont su, ils ont quitté l'atelier.

Nous applaudissons à cet acte de solidarité.

Les grévistes rattacheurs ont décidé de faire des quêtes et aussi de placer des listes de souscriptions.

Nous faisons en leur faveur un appel qui, nous l'espérons, sera entendu des ouvriers et qui permettra ainsi — vu que le patron veut la grève — à faire triompher les rattacheurs.

Au tissage Segaud

La situation est exactement la même qu'hier. Les tisserands ont envoyé une délégation qui n'a pu décider le patron à faire partir le contremaître. La grève continue donc.

Le Conseil de revision

Hier a eu lieu la 3e et dernière journée du conseil de revision. Cétaient les conscrits du canton de Roubaix Nord qui étaient visités.

La place y présentait à cet effet une animation assez grande. Les opérations étaient terminées à 5 heures du soir.

Réunion au Théâtre Deschamps

L'*Union électorale républicaine socialiste* organise pour demain samedi, 30 mai, une réunion intime à laquelle tous les membres des sections sont convoqués.

Le citoyen Slauve Evausy, rédacteur en chef du *Réveil du Nord* et de l'*Egalité*, prendra la parole à cette réunion.

Les membres des sections qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation seront admis sur la présentation de leur carte de membre de l'Union.

Vol de bijoux

M. Lepers, demeurant rue du Luxembourg, 26, s'est aperçu depuis quelques jours de la disparition d'une boîte contenant des bijoux, entr'autres une montre en or et plusieurs chaînes de montre en argent.

Il crut que le voleur n'était autre qu'un ouvrier teinturier, Pierre Chilbert, 33 ans, qui demeurait chez lui, comme logeur. Ce dernier faisait de folles dépenses depuis lundi dernier. Hier, pendant son absence, ils montèrent à sa chambre et trouvèrent une partie des objets volés.

M. Brogne, commissaire de police, prévenu du fait, fit arrêter le voleur.

Arrestation pour vol

Les agents de sûreté Labbe et Cl. chez ont arrêté mercredi à midi le nommé Ernest Desprez, 22 ans, demeurant rue Ma[illegible]

Cet individu avait volé un coupon d'étoffe d'une longueur de quatre mètres et d'une valeur de dix francs, à Mlle Evu[illegible] qui tient un magasin rue Blanchemaille. Le vol a été commis sur la Grande Place, à l'estaminet du Lapin Bonjour, après lequel Desprez s'arrêta, Mme Lapaille lui et ses marchandises [illegible]

A qui la voiture?

Le dimanche rue de M. Eutreville [illegible] rue du Château, un entrait mardi soir dans la [illegible] de son entrée, une voiture à bras qui avait stationné tout le jour dans la rue.

[illegible] la réclamer à la Brasserie [illegible] 12, rue [illegible] à sa disposition.

Une course pedestre

M. Fontaine [illegible] contre M. A. [illegible] de faire le voyage au mont des Trois Cornes et retour, [illegible] heures, le dimanche 31 mai.

Le départ est fixé à 6 heures, boulevard de Paris.

L'enjeu est très important.

Rentes des travailleurs

Hier après-midi, vers trois heures, un accident assez grave s'est produit à la filature Bruhin, chemin de la Makellerie.

Un ouvrier soigneur, Pierre Cl[illegible], âgé de 19 ans, demeurant à Tourcoing, rue du Beau Laurier, 4, à la Croix-Rouge, a eu la main gauche prise dans l'engrenage d'une [illegible]. Il a été en partie broyée. Le docteur Lepers a donné les soins au blessé qui a été transporté en voiture à son domicile.

Un vol de 23,000 francs

La police recherche très activement le nommé Pierre-François Pickard, commis, né à Dusseldorf, qui le mois dernier a quitté précipitamment Anvers après s'être procuré la somme de 23,000 fr. au moyen d'un chèque falsifié. On a des raisons de croire que cet individu se trouve en ce moment à Roubaix ou dans les environs.

Parti Ouvrier. — Section Roubaisienne

L'assemblée générale du Parti aura lieu au local la « Paix », le dimanche 31 mai à 10 heures du matin.

Présence indispensable.

***

Samedi 30 mai 1896, réunion du groupe le Réveil des Trois Ponts, chez le citoyen J. B. Roussel.

Tous les citoyens désirant se faire inscrire peuvent s'y présenter. La réunion aura lieu à 8 h. 1/2 précises.

***

Le groupe l'Evolution Sociale est convoqué d'urgence pour le samedi 30 mai, à 8 h. 1/2 du soir, au siège social, salons du *Droit Social*, rue Ste Elisabeth, 42.

Avis aux citoyens

Un groupe est en formation chez le citoyen Delbecq, rue des Sept-Ponts, 55.

Les citoyens désireux de s'y faire inscrire sont priés de s'y présenter le dimanche, lundi et samedi de 8 à 9 heures du soir.

Chronique Colombophile

ROUBAIX. — Vendredi 21 mai, de 3 à 7 heures du soir, inscription et mise en panier pour le magnifique concours de Rambouillet dans un rayon de 6 kilomètres (Eglise St-Martin prise comme centre) donné par l'Union Fédérale Roubaisienne, au siège de la société « Le Rapide » établie chez M. Louis Demeulare, Estaminet Bon Cierre, à l'angle des rues des Arts et de l'Epeule.

Prix d'honneur, 200 francs en espèces, répartis en 20 prix de 10 francs aux 20 premiers pigeons constatés. Mise 1 fr. 75 par pigeon, les pigeons à 0,75 c. prennent part aux prix d'honneur et peuvent jouer les poules.

Poule unique à 0,10 c. Poules facultatives à 0,25, 0,50, 1 fr. 2, 3, 5, 10 et 20 francs.

Distances (Vanden Berghe) les seules reconnues justes dans la région.

Les constateurs devront être déposés samedi soir avant 8 heures, au siège de la société organisatrice.

Des paniers seront spécialement réservés aux femelles, prière aux amateurs de les signaler à l'inscription.

Convoyeur M. Joseph Dedonker.

Avis. — 21 juin, concours sur Tours, 4 juillet sur Bordeaux.

Union fraternelle. — Résultat du concours de Clermont organisé chez M. A. Parent, rue de Pommeret.

407 pigeons lâchés à 6 heures vent nord-ouest, parcours sous de M. [illegible] convoyeur.

1er Blan, 95 p. 2e Nicolas 4 p. 3e Delmatte 2 p. 4e Du Peuriez 2 p. 5e Ghyslain 1 p. 6e Rombeau 1 p. et accessit 1 p. 8e Bremier 2 p. 9e Brunne. 10e Delbarre 1 p. 11e Lepers 1 p. 12e Leroch. 13e Hiaret 1 p. 14e Alois 3 p. 15e Dodet 1 p. 16e [illegible] 1 p. 17e Delmatte 1 p. 18e Legrand 1 p.

19 Baptiste 2 p. 20 Duhamel 2 p. 21 Ducatez 1 p. 22 Tracnez. 23 Voleur. 24 Louvinter 1 p. 25 Moyart 1 p. 26 Pollet 2 p. 27 Voet. 28 Delettre 1 p. 29 Grendelier 1 p. 30 Fiolette. 31 Voet 1 p. 32 Dupuis 1 p. 33 Duchat au 2 p. 34 Cordonnier 1 p. 35 [illegible] 1 p. 36 Scamier 2 p. 37 Voet 1 p. 38 Godard 2 p. 39 Hoplist 1 p. H. Trachet. 41 Debrouckar 1 p. 42 Tourner. 43 Dubreucq. 44 Dancoisne 1 p.

45 Dancoisne. 46 Sekel 1 p. 47 Boutt. 48 Vandercouter 1 p. 49 Hemst. [illegible] Lecheine. 51 Grymonprez. 52 [illegible]

Poulet à soir. Hors concours Lepers et Vancauwenberghe.

Poulet à soir. Hors concours Demeulier.

Le premier pigeon a [illegible] 27,33, avec une vitesse [illegible] minute.

Le dernier a [illegible]

Dimanche prochain [illegible] sur LEXOVIA [illegible] vieur, organisé chez Henri Samain, rue de Flandre.

La mise est fixée à 1 fr. [illegible] pour prix.

Aucune autre [illegible]

Réglage [illegible] coordonnées Boulet [illegible] les [illegible] et [illegible] par les Fédérations les plus importantes de la région.

CROIX. — *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de Croix s'est réuni mercredi en session ordinaire de mai, sous la présidence du citoyen P. Desbarbieux, maire, assisté de ses adjoints, les citoyens L. Forier et R. Lecrimier et du citoyen Louis Mahieu secrétaire.

Le secrétaire fait l'appel nominal, tous les conseillers sont présents.

Le maire annonce qu'il va être procédé à la nomination des commissions. Elle commencera par celle des finances. Les conseillers voteront successivement à l'appel nominal.

Sont élus les citoyens Brisbout, Clarisse, Mathieu, Sorel, Dumortier, Bertin, Coupin, Dumeeglin, Rosez, Deggeis, Lecrimier, Forier.

Commission de la voirie : Sont élus les citoyens Basquin, Clarisse, Dumez, Coupin, Sorel, Hallouin, Sorel et Coillard.

Commission des écoles : Sont élus les citoyens Brisbout, Mahieu, Bertin, Coupin, Sorel, Devost et Dumaniel.

Commission des travaux : Sont élus les citoyens Mahieu, Dumez, Coupin, Sorel, Basquin, Hallouin, Clarisse, Lecrimier et Forier.

Commission scolaire : Sont élus les citoyens Forier, Mahieu, Bailleul, Dumez, Sorel, Desreux, Brisbout et docteur Wallez.

Commission des logements insalubres : — Sont élus les citoyens Deschodt, Dumez, Basquin, Brisbout, Dubsick, Wallem, Coupin et docteur Wallez.

Commission des eaux. — Sont élus les citoyens Lecrimier, Forier, Brisbout, Clarisse, Basquin, Sorel, Renaud et Duhamel.

Commission des hospices : — Sont élus Lecrimier, Forter, Hallouin, Bertin, Coupin, Renaud, Brisbout, Mahieu, Dubar et Dujardin.

Sont désignés comme délégués au bureau de bienfaisance, les citoyens Brisbout et Basquin.

On passe ensuite à la 1re partie du ordre du jour qui est le compte administratif de 1895.

Le maire propose le renvoi à l'examen de la commission des finances adopté.

Il est fait de même pour le budget supplémentaire de 1896 qui est également renvoyé à l'examen de la commission des finances, adopté.

Reconnaissance de la rue de l'Avenir. — La question est renvoyée à l'étude de la commission de voirie.

La question du pavage de la rue Chevreuil est aussi renvoyée à la même commission.

Une proposition faite par MM. Bouton et Colbert tendant à faire construire un petit four qui permettrait à la commune de faire des briques sur du terrain lui appartenant. La question est renvoyée à la commission de voirie et des hospices.

Une réclamation des instituteurs ayant travaillé au recensement, ils estiment qu'ils ont fait 100 heures pour 60 francs et demandent une adjonction de 100 francs. Renvoyé à la commission des finances.

Creation d'un débit de tabac rue de l'Amiral Courbet demande par des intéressées. Renvoyé à une séance ultérieure pour un d'enquête.

Le citoyen Bilau demande que l'administration prenne des mesures pour le numérotage des maisons d'un grand nombre de rues qui en sont dépourvues ce qui gêne beaucoup les facteurs dans la remise des correspondances.

Le citoyen Brisbout demande que le conseil fixe l'enlèvement des immondices d'une façon uniforme et demande pour cela qu'un délai de temps soit établi.

Le maire répond au citoyen Brisbout que satisfaction entière lui sera donnée.

Le huit clos est prononcé et la séance est levée à 11 h. 1/2.

Un voleur arrêté. — Le nommé Théodore Nix qui s'est rendu coupable d'un vol consistant en une montre en nickel et un coupon de cheveux a été arrêté hier par la police de Lille.

— *Les rentes du travailleur.* — Hier dans l'après midi, le sieur Catry, ouvrier menuisier, travaillant « Aux Anglais » et demeurant Grande Place de Croix, « l'estaminet du « Retour du Mexique » a reçu sur le pied droit un énorme morceau de bois qui l'obligera à un repos de 8 à 10 jours.

Brillant concert. — Un grand concert offert par les frères Modoral-Draly, ductistes du Champ-de-Mars de Paris, aura lieu au café de l'Harmonie, au coin de la Grand'place, le samedi 30 mai à 8 h. 1/2 du soir.

Au bénéfice d'une famille pauvre. — Une grande soirée au bénéfice de la famille du citoyen Deronne, aura lieu le dimanche 31 mai, à 7 heures du soir à l'estaminet Au Retour du Mexique, tenu par M. Catry, Grande Place, à Croix.

— *Avis.* — L'ouvrier tisserand qui habite rue de la Mackellerie et qui nous a écrit pour signaler un abus de la part de son directeur, est prié de passer au soir à notre bureau.

V. R.

FLERS. — Le groupe l'Union sociale, établi à l'estaminet Roger, *au Breucq*, se réunira dimanche prochain, à 5 heures précises du soir.

Les citoyens qui ne sont pas encore groupés et qui voudraient en faire partie, peuvent s'y présenter. Ils y seront les bienvenus.

HEM. — *Incendie.* — Mercredi, un violent incendie a éclaté vers 5 heures du soir au moulin à cylindre de M. Dufermont, au hameau de l'Empinjont. Des secours ont été demandés à l'établissement Houttemy à Lysiès-Lannoy et aux pompiers de l'usine Holden, à Croix.

Les dégâts sont considérables, à demain d'autres détails.

TOURCOING

Franchise d'opportuniste

C'était à prévoir.

L'opportuniste Barbarie ne pouvait rester plus longtemps sous le coup de l'infâme accusation lancée contre lui.

Quoi! un journal se permettrait de rapporter des paroles imprudemment dites entre deux chopes, mais c'est un comble, et voilà notre Barbarie qui proteste par la voie du journal l'Avenir contre le propos que nous lui avons prêté.

Eh bien tant pis, Monsieur Barbarie et nous déplaise à vos amis réactionnaires du Conseil, nous rappelons et nous maintenons tout ce que nous avons dit. S'il ne dépendait que de vous les sociétés étrangères pourraient librement circuler en ville.

Gageons maintenant que le citoyen Barbarie, conseiller d'arrondissement, conseiller municipal, colbartier, oh non! ne voudra pas être opportuniste.

Soirée intéressante

Nous rappelons à nos lecteurs que le Conseil municipal se réunira ce soir, à 8 h. 1/2.

Cette séance promet d'être intéressante, en effet nous apprenons que plusieurs conseillers, fidèles à leurs promesses, vont proposer d'interdire les processions.

Nous serons curieux de pouvoir apprécier à cette mesure que nous promettent quelques conseillers les [illegible] du conseil municipal.

Gageons que plus d'une bigoterie qui interdit la circulation des [illegible] et musiques nous en fera tous empêcher la mascarade surtout à des clericaux.

En tout cas la discussion ne manquera pas d'intérêt.

Convocations et avis

La groupe la Revanche Prolétarienne se réunira en séance extraordinaire ce soir à 8 heures en son local chez la veuve Decottignies au Blanc-Seau.

Présence indispensable.

— Les titulaires de la médaille coloniale sont invités à se rendre le dimanche 14 juin, à 9 heures du soir au local de la Société, chez le citoyen Victor Desurmont, 125, rue des Piats.

Ordre du jour : Réception des nouveaux adhérents. — Formation du bureau définitif.

Les secrétaires des groupes sont invités à opérer le plus vite possible la rentrée des carnets à souches afin de pouvoir régler les comptes à la réunion du Comité qui aura lieu mercredi prochain.

Violences légères

Contraventions pour violences légères et ressemblement a été dressée à la charge des nommés Lacrem et Marie Linssens, Marie et Clarisse Lusa.

Voleur arrêté

La police a procédé à l'arrestation du nommé Bernard Louis, inculpé de vols de bois.

Après enquête, le prévenu sera probablement transféré à Lille dans la journée de samedi.

Concerts publics d'été

La fanfare du Point Central exécutera sur le kiosque de la Place Thiers, le dimanche 31 mai 1896 à 9 heures les morceaux suivants :

1. Adagio militaire. — 2. La Rose Blanche, ouverture. — 3. Fantaisie sur la Traviata. — 4. Mazurka. — 5. Fantaisie sur Carmen. — 6. Polka cornet-piston.

Des chaises seront mises à la disposition du public.

Changement de local

A dater de ce jour le groupe les Vengeurs de Fourmies se réunira chez le citoyen Henri Destruches, rue Honore.

Libre-Pensée Tourquennoise

La Libre-Pensée tourquennoise est convoquée pour dimanche prochain à 9 heures, à la « Brasserie sociale » rue du Haze.

HALLUIN. — *Encore une victime.* — Le camarade qui avait été conduit à Lille après une querelle qu'il avait eue avec un renégat de son usine passera en correctionnelle aujourd'hui.

Un des plus distingués avocats du barreau lillois prêtera la défense de l'accusé.

Nous verrons bien si M. le commissaire de police aura tenu à avoir sa petite vengeance.

GUERISON du Phosphate de Magnésie EFFERVESCENT ASTHME Avec grands Frais DEMANDER LES CERTIFICATS de Mr Adrien Mme, Pharm. 1re cl., BRUNEAU, 38, Rue Gambetta, LILLE et toutes pharmacies

PILULES STANDAERT
le meilleur
DÉPURATIF du SANG
Le Dépuratif le moins coûteux.
PRIX : 1 FR 50 LA BOITE (FRANCO PAR POSTE)
Les PILULES STANDAERT font disparaître à jamais les IMPURETÉS DU SANG.
Les PILULES STANDAERT sont un remède infaillible contre la CONSTIPATION, la MIGRAINE, le MANQUE D'APPÉTIT, les MAUVAISES DIGESTIONS, les AIGREURS, LOURDEURS DE TÊTE, etc.
Pharm. A. ROUSSEAU, 54, Rue de Rome, Paris
Pharm. BRUNEAUX, 31, Rue Gambetta, LILLE.

LILLE

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Lille se réunira à la Mairie le Mardi 2 juin 1896, à 8 heures 1/2 du soir.

UN DÉFI AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Invalidation de Ghesquière

On annonce que le Conseil d'Etat vient d'invalider le citoyen Ghesquière, c'est à dire d'annuler les opérations électorales qui eurent lieu le 4 août dernier dans le canton de Lille Sud-Ouest.

Voilà huit mois que le Conseil d'Etat était saisi des protestations formulées par M. Pecqueur contre l'élection de notre ami. On voit qu'il a mis du temps à se prononcer!

Nous ne nous arrêterons pas aux raisons qui ont motivé la décision du Conseil d'Etat. Pour tout le monde cette décision apparaîtra comme un défi au Suffrage Universel car si quelqu'un aurait du être condamné en cette affaire ce n'est pas Ghesquière, mais M. Pecqueur, dont les louches manœuvres en faveur de son adversaire de la veille, M. Maquart sont encore présentes à toutes les mémoires.

Nous reviendrons sur ce sujet.

Aujourd'hui, nous nous bornons à remercier le Conseil d'Etat de sa sentence. Notre parti retire de trop grands avantages des agitations électorales pour que nous ne soyons pas heureux alors même que ces périodes sont recouvertes arbitrairement.

Ghesquière invalidé, c'est Ghesquière réélu, et la campagne électorale que l'on nous oblige à recommencer confondra le pouvoir aussi bien que les Pecqueur et les Maquart.

Allons, messieurs, préparez vos vestes!

Les Employés de Tramways

IV

La semaine dernière nous avons parlé de la société de secours mutuels qui fut fondée alors dans le but de néantir le syndicat. On sait que grâce à cette société et à la suite de la grève le syndicat ne se dissoudre.

Aujourd'hui la société de secours mutuels dont le président est un contrôleur, existe toujours. Ce sont surtout les employés aiguilleurs qui en font partie. Cela se comprend facilement, car, pour participer aux secours il faut avoir six mois d'inscription à la société.

Et, comme la Compagnie, afin de ne pas augmenter le salaire de ses employés, presque toujours, sous un prétexte futile, les chasse après six mois de service, les nouveaux venus n'ont aucun intérêt à s'y faire inscrire.

Du reste, aucuns ne se plaignent de rester endehors de cette société. Qu'est-ce que c'est que sa situation? Quelles sont ses ressources? Ses adhérents même l'ignorent, car depuis quatre ans qu'elle est fondée, il ne leur a encore été rendu aucun compte.

Aussi la plupart des employés ne se soucieraient ils pas de cette société si les amendes qui leur sont infligées à tous indistinctement n'étaient versées à sa caisse.

***

Quel est, pour les employés de tramways, **le seul moyen pratique de faire valoir leurs légitimes revendications?** C'est la reconstitution de leur syndicat, et nous ne saurions trop les engager à se grouper anciens et nouveaux, pour la défense de leurs intérêts.

Que les vieux employés songent bien que tout comme les autres ils ont besoin d'être unis, d'être groupés, pour défendre leur pain, pour résister aux exigences toujours croissantes de la Compagnie.

Qu'ils songent que chaque jour, pour mettre à leur place des débutants qu'elle paye aux plus bas prix du tarif, la Compagnie congédie sans pitié certains d'entre eux.

Et tout qu'ils tendent la main à leurs jeunes camarades, qu'ils leur donnent même l'exemple de l'union, il faut que le nouveau syndicat des employés des tramways soit reconstitué. Alors seulement les moteurs devront compter avec leurs ouvriers et leur accorder les réformes auxquelles il ont droit.

LES OUVRIERS DES TABACS

Le syndicat des Ouvriers des Tabacs organise pour dimanche prochain, 31 mai, à 3 heures après midi, salle du Conservatoire, une **Réunion publique**, à laquelle sont spécialement invités les ouvriers et ouvrières de la Manufacture de Tabacs.

Cette réunion se fera sous la présidence du colonel Sever, député de la de circonscription de Lille, avec le concours des citoyens Lavy, député de Paris et Delesalle, adjoint au maire de Lille.

La réception de l'Espérance

La Société de gymnastique l'*Espérance*, qui a remporte dimanche au concours de Meaux, de si brillants succès, est rentrée hier à Lille. Une belle réception lui a été faite.

Dès 8 heures, une foule assez nombreuse occupait place de la Gare. La *Fanfare d'Esquermes* et la *Chorale Lilloise*, ainsi que plusieurs délégations des sociétés de gymnastique étaient venus recevoir les vainqueurs.

A 8 h. 1/2, la société l'Espérance sortait de la gare accueillie par les acclamations de la foule. Presque tous les gymnastes portaient des palmes, des couronnes et des bouquets qu'on leur avait apportés.

Le cortège, musique en tête, a traversé les rues Faidherbe, des Manneliers, la Grande Place, les rues Nationale, de l'Hôpital Militaire, du Palais et sont arrivés à l'Hôtel de-Ville où les vins d'honneur ont été offerts aux vainqueurs.

Le citoyen Delory, maire de Lille a vivement félicité les gymnastes des lauriers qu'ils ont remportés à Meaux.

Puis le cortège s'est reformé et a reconduit l'« Espérance » jusqu'à son siège, rue Pontenoy.

Une chûte de 12 mètres

Hier, vers une heure et demie de l'après-midi, la jeune Léonie Mahtrom, âgée de 6 ans, demeurant chez ses parents, rue Duguesclin, cité Millerot, 34, jouait sur les remparts en face de l'Arsenal des Postes avec d'autres enfants dans son âge.

Tout d'un coup la pauvre petite roula dans un fossé des fortifications d'une hauteur de douze mètres. Relevée aussitôt par M. Vonackere, représentant de commerce, l'enfant fut transportée à la pharmacie Prazier. Le docteur Declercq appelé pour lui prodiguer les premiers soins constata qu'elle avait la cuisse droite fracturée et qu'elle a reçu de plus une commotion cérébrale.

La jeune blessée a été conduite par la voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur.

Chien enragé

Un grand chien roux, ayant tous les symptômes de la rage, parcourait hier après midi la rue Nationale, à la grande frayeur des passants. Ce chien parcourut successivement la rue Jean Roisin, la place Ribour, les rues de la Vieille Comédie, des Molfonds, de Béthune et fut enfin abattu place de la République par l'agent Gay. Il avait sur sa route mordu plusieurs autres chiens.

M. Frelier, médecin-vétérinaire, a été chargé d'en faire l'autopsie.

Arrestation de deux recéleurs

M. Wicart, marchand boucher à Waevrin, ayant confié, il y a quelques jours, son cheval à un de ses voisins, nommé Lepoivre pour qu'il le mène à l'abreuvoir, n'entendit jamais plus parler du cheval ou de Lepoivre.

Il prévint la gendarmerie qui ouvrit une enquête. Or, la police de Lille apprit que le cheval avait été acheté pour un prix dérisoire par un maquignon du faubourg du Sud, nommé D... qui lui-même l'avait cédé à son associé, un sieur Van de Pirès. Des agents se rendirent aussitôt au domicile de ce dernier, s'emparèrent du cheval et le mirent en fourrière.

Quant aux recéleurs D. et Vante ils ont été arrêtés mercredi au marché aux Chevaux.

Tentative de suicide

Mercredi vers 8 heures du soir, la femme Rombeaux, née Sylvie Descamps, demeurant boulevard de Lorraine a tenté de se suicider par strangulation.

Ses plaintes attirèrent l'attention d'un de ses voisins qui arriva dans sa chambre assez tôt pour l'empêcher de mettre son funeste projet à exécution.

Sylvie Descamps a déclaré qu'elle était las des mauvais traitements que lui faisait subir son amant.

Un brutal personnage

Le sieur Edouard Delhonte, âgé de 34 ans, bijoutier, demeurant rue des Postes, 165, n'est pas l'ami du sieur Bourquin, bijoutier, place des Quatre Chemins. 49. Dans ces conditions on comprendra que ces messieurs ne cherchent pas à se rencontrer souvent.

Mais le hasard les ayant malheureusement mis en présence l'autre soir, Delhonte, exaspéré se jeta sur Bourquin et le roua de coups.

Celui-ci porta plainte au commissaire de police du arrondissement et il eut la consolation de faire dresser procès-verbal à son adversaire de honte.

Les Mendiants

Hier les agents de police ont mis en état d'arrestation pour mendicité les nommés :

Raymond Timmerman, âgé de 13 ans et demeurant cour Noiret, 26; David Deneulin, 57 ans, porte-faix, rue Doudin, 16; Romain Louart, 62 ans, domestique, sans domicile, ce dernier est de plus ivrogne de vagabondage.

Cours et Conférences

Vendredi 29 mai, à 8 h. 1/2 du soir, grand amphithéâtre de la Faculté des Lettres, 25, rue Gauthier de Châtillon, cours public municipal de Littérature étrangère de M. Angellier Shakespeare.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LEZENNES. — L'Evolution socialiste de Lezennes se réunira dimanche 31 mai, à 4 heures du soir.

Ordre du jour :

Compte rendu du délégué à la commission administrative du Parti.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 28 mai

Présidence de M. DASSONVILLE

Pince. — Debocck Charles, 21 ans, cartonnier à Lille, pratique, a ses moments perdus, le vola la tirelle. Le 15 mai, profitant d'un moment d'inattention d'une dame qui sortait de l'église St-Michel, il plongea la main dans sa poche et en retira délicatement son porte-monnaie. Mais au même moment, la dame se retourna et frappa sur la main de Debocck qui laissa tomber le porte-monnaie et se enfuit à toutes jambes, en criant : Au voleur! Singulière façon de ne pas attirer les soupçons sur lui. Hélas! ce fut lui qu'on appréhenda et conduit au poste.

Le tribunal condamne Debocck à 15 mois d'emprisonnement. La leçon est sévère.

Un brutal personnage. — Menus journalier à Hem, est fort peu galant avec les femmes qui lui résistent. Passant le 15 mai, dans un champ il aperçut une jolie fille qui travaillait. Menus lui offrit de la suivre dans un cabaret voisin à son bras. Un de boire quelques choses la jeune fille crut devoir refuser l'invitation faite. Aussitôt Menus piqué dans son amour propre lui porta un violent coup de tête dans la poitrine.

Cet acte de brutalité lui coûte 15 jours de prison.

Un ingrat. — Lewicq Albert, 43 ans, charretier à Lille, a vécu pendant sept jours avec la nommée Magnien qui lui avait offert une large hospitalité dans sa chambre. Lewicq, pour la payer en retour, s'enfuit un beau matin en lui volant deux foulards et en lui déchirant un corsage et deux jupons.

Coût : 1 mois d'emprisonnement.

L'amour en plein air. — Pivot Rosine, 13 ans, ouvrière de fabrique à Comines et Derville Alexandre, 19 ans, rubanier, pratiquaient, sous le regard bienveillant des étoiles, un acte que la raison tolère et que la morale réprouve. Ils furent surpris et aujourd'hui, ils s'entendent condamner : Pivot Rosine à 20 jours d'emprisonnement et Derville à 10 jours.

Un triste sire. — Hazebrouck Charles, 24 ans, journalier à Phoegstep, rencontrant le 13 mars dernier, sa maîtresse la femme Lambray, qui l'avait abandonné, lui intima l'ordre de retourner avec lui. Sur le refus de cette dernière, il lui porta un violent coup de poing sur la figure.

A l'audience, la femme Lambray explique au Tribunal qu'elle a quitté son amant parce qu'il avait vendu tout son mobilier. C'est, on le voit, un joli monsieur.

Hazebrouck qui est d'ailleurs un fraudeur déjà condamné plusieurs fois se voit infliger une condamnation de plus à quatre mois d'emprisonnement.

Voleur de bicyclettes. — Bourre Jules, 39 ans, le voleur de bicyclettes dont nous avons relaté les exploits, il y a deux mois, comparaît aujourd'hui devant le tribunal correctionnel pour vol d'une bicyclette au sieur Chatteleyn. Il revendit la machine pour 115 francs à M. Capelle, ébéniste rue de Flandre.

Bourré est condamné à huit mois d'emprisonnement et 50 francs d'amende.

Brutal personnage. — Le sieur Detrille Pierre, journalier, prenait une chope dans un estaminet de Marcq-en-Barœul, quand le nommé Arix Jules, 35 ans, chauffeur à Marcq, passant à la rue Finterpella grossièrement. Detrille ne répondit pas aux provocations d'Arix et quand il eut terminé sa chope, il sortit tranquillement. Arix qui l'attendait dehors se précipita alors sur lui et le frappa violemment avec un instrument contondant. Detrille tomba étourdi et perdant du sang en abondance.

Arix est condamné pour ce fait à quatre mois d'emprisonnement.

Gardien infidèle. — Clément Vandaele, 18 ans, maçon à Lille, gardait la voiture d'un maraîcher sur le marché des Halles, le 20 mai dernier. Profitant d'une absence du patron, il se disposait à ouvrir des sacs placés sur la voiture et qui contenaient des paquets de tabacs. Le maraîcher le fit arrêter sur le champ.

Un mois de prison à l'infidèle gardien.

Un mauvais fils. — Naudin Henri, 19 ans, rattacheur à Lille, est un mauvais garnement que tout travail répugne. Aussi son père, lasse de sa mauvaise conduite, le mit à la porte. Naudin qui ne l'entend pas de cette oreille, vint dans la nuit du 9 au 10 mai, faire un vacarme épouvantable devant la maison de son père, parce qu'on ne voulait pas lui ouvrir.

Il menaçait même d'étrangler toute sa famille. Au bout d'une heure, comme le tapage ne cessait pas, le père de Naudin sortit, mais à peine avait il mis les pieds dehors qu'il reçut à la tête une brique qui le blessa grièvement.

Ce fils indigne est condamné à 4 mois d'emprisonnement et à 11 francs d'amende.

Un mauvais père. — Millescamps Delphin, 62 ans, tisserand à Mouveaux, n'a pas le culte de sa famille, quand il est ivre surtout. Se trouvant dans le cabaret tenu par son fils, il y faisait un bruit épouvantable. On voulut le faire sortir, mais Millescamp, devenu tout d'un coup fou furieux, se rua sur son fils et lui porta un coup de couteau dans le bas-ventre.

Aujourd'hui il regrette son acte et dit qu'il avait agi ainsi dans un moment de surexcitation mais qu'il n'avait pas l'intention de tuer son fils. C'est heureux.

Le tribunal condamne Millescamps à 4 mois d'emprisonnement, mais tenant compte de ses regrets, lui fait application de la loi de sursis.

Un voleur bizarre. — Demadrille Alexandre, 40 ans, tisserand à Tourcoing, fut rencontré une nuit par des agents transportant des volets. Interrogé, il répondit qu'ayant avisé une maison inhabitée, il avait cru pouvoir en emporter les volets pour en faire du bois à brûler. La chose lui paraissait tout à fait naturelle.

Le tribunal n'est pas de son avis puisqu'il le condamne à 2 mois d'emprisonnement.

Passe-temps dangereux. — Deux jeunes malandrins, les nommés Hooghe Théophile, 11 ans et Dujardin Charles, 12 ans s'étaient amusés près de la gare de Tourcoing à déposer des tas de cailloux sur les rails. Le mécanicien d'un train qui arriva quelques instants après, n'eut que le temps de ralentir l'allure de la machine pour éviter un accident.

A l'audience, les deux gamins baissent piteusement la tête et jurent leurs grands dieux qu'ils n'avaient pas eu l'intention de faire dérailler le train.

Après une sévère admonestation du président, Hoogh et Dujardin sont remis à leurs parents, considérés comme responsables.

PROGRAMME DES SPECTACLES

Théâtre des Variétés. — Semaine de clôture. Dimanche 31, Adieu de la troupe Représentation Patto et Miss Vélie, excentrics grotesques. — Succès de M. Dambiement, comique. Concert varié.

CINEMATOGRAPHE (la Photographie animée), 17, rue Esquermoise, Lille. — Séances tous les jours, de 10 heures du matin à midi 1/2 et de 2 à 11 heures. — Les séances ont lieu aux heures et aux demies. Nouvelles attractions.

A partir du dimanche 17 mai, le programme est composé de vues nouvelles qui ont un immense succès à Paris en ce moment :

1. Les Champs Elysées. — 2. Le Serpent. — 3. Démolition d'un Mur. — 4. Baignade en mer. — 5. Duel de gladiateurs. — 6. Une Partie de Jacquet. — 7. La pêche pour un rendez-vous. — 8. Gros temps en Mer. — 9. Défile du 9e de ligne.

En prévenant la direction à l'avance, les pensionnats, sociétés, écoles etc., y trouveront des séances spéciales.

Dimanche et Mercredi, séances supplémentaires le matin de 10 h. à 12 h. 1/2.

Entrée. — 1 FRANC.

Pour détruire plusieurs appréciations qui pourraient s'accréditer, nous portons à la connaissance du public, que le Cinématographe-Lumière fonctionnant 17, rue Esquermoise, est le même que celui qui fonctionne à Paris et dans ses quarante succursales d'Europe.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 28 mai 1896. Julie Dedeurq, rue du Luxembourg, 20. — Maurice Dejhansart, rue de la Conférence, cour Frère, 4. — Gustave Demeyer, rue d'Alsace, 77. — Edouard Dubaeu, rue de Condé, 3. — Jean Rucquoisnah, rue Fourcroy, cour Lauwers, 7. — Hélène Degeeltz, rue de France, 126. — Albert Wardavoir, rue Turgot, 115. — Marie Poupart, rue Latine, 11. — Cécile Fournier, rue de Tourcoing, 135. — Maurice Delannoy, rue de l'Espérance, 41.

Décès

Démosthène Galonne, 6 ans, rue Tronchet, 8. — Gérard Delhaye, 3 mois, rue de Mouveaux, cour Sion, 13. — Amélie Debecker, 58 ans, place d'Amiens, 8. — Joséphine Dewitte, 26 ans, rue Malesherbes, 12. — Henri Olivecrez, 26 ans, Hôtel-Dieu. — Florimond Roussel, 21 ans, rue des Parentèles, 112. — Alexandre Parsy, 1 an, rue de l'Alma, 26. — Joseph Vanweldeu, 1 an, rue Daubenton, 167. — Henri Glorieux, 23 ans, rue de Mouveaux, cour Vadaton, 7. — Léandre Vander Becken, 69 ans, rue du Nouveau-Monde, 41. — Séraphine Duhamel, 70 ans, rue de Saint-Maurice, 53.

EN VENTE
A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARTI
128, rue Montmartre, Paris
Socialisme, Révolution, Internationalisme par Gabriel DEVILLE
Prix 0,50. — Franco, 0,60
La Commune de l'Ile Nouvelle (47 numéros)
Prix 10 fr. — Franco en gare, 11 fr.
Barbarie et Civilisation, par F. ENGELS.
Prix 0,30. — Franco, 0,40
*Roub